

Dépendance énergétique :

La Bretagne ne gagnera pas en indépendance énergétique. En effet, 97 % du gaz servant à alimenter la centrale viendrait de la Russie ou du Maghreb. Nous ne sommes pas à l'abri des aléas politiques qui engendreraient un défaut d'approvisionnement.

Pour exemple, « *La Russie a conclu avec la Chine un énorme contrat d'approvisionnement gazier, évalué à 400 milliards de dollars, à l'heure où l'Europe s'inquiète des livraisons de Moscou sur fond de crise Ukrainienne.* » (L'internaute.com 21-05-2014).

Bilan électrique 2013 :

En France : la consommation d'électricité est stable, les énergies renouvelables montent en puissance, la France est très exportatrice, selon le bilan électrique 2013 publié le 27 janvier 2014 par RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

En Bretagne : la consommation électrique 2013 = 21 246 Gwh (chiffres ERDF), soit une consommation inférieure au scénario le plus économe du «pacte» électrique breton de 2010, malgré un 1^{er} semestre 2013 froid et pluvieux, et l'arrivée de nouveaux consommateurs. Les chiffres du «pacte» pour justifier la construction d'une centrale électrique à gaz en Bretagne étaient largement surestimés !

Projet « BRETAGNE SUD » : Construction d'une canalisation de gaz de 111 KM entre Plumergat (56) et Pleyben (29)

Coût : environ 100 millions d'euros (source : avis AE n° 2014-22)

Financement : argent public

L'Autorité Environnementale* a rendu son avis le 14 mai 2014 sur le projet.

Cette canalisation n'aurait de raison d'être que si la centrale à cycle combiné gaz (CCCG) voyait le jour. Ce projet de canalisation suscite les interrogations et les réserves de l'Autorité Environnementale qui demande que la justification du projet soit mieux explicitée.

Nous sommes dans l'attente des avis concernant les 3 autres projets en lien avec la centrale : implantation, raccordements électrique et gazier.

*Instance du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), présidée par la ministre de l'environnement

Depuis le début, l'association dénonce l'inutilité de la centrale, l'impact sur la santé et l'environnement, les dépenses publiques concernant la centrale et les projets en lien avec celle-ci. Elle est POUR une transition énergétique ambitieuse qui mobilise les ressources propres à notre territoire et développe massivement l'emploi local. Elle vous invite à donner votre avis CONTRE le projet quand l'enquête d'utilité publique démarrera

Notre adresse : 4 impasse des écreuils – 29400 Landivisiau



Centrale à Gaz : C'est toujours NON !

Pourquoi nous sommes CONTRE ?

Site internet : <http://www.nonalacentrale-landivisiau.fr/>

Landivisiau, le 18 juin 2014

Fermeture provisoire des centrales de TOUL et de PONT-SUR-SAMBRE (Les Echos mai 2014)

Ces 2 centrales à cycle combiné gaz, propriété de l'électricien autrichien Verbund, sont à vendre depuis plusieurs mois, non rentables. Elles ont coûté plusieurs centaines de millions d'euros.

La centrale de Toul (Moselle), mise en service en décembre 2012, inaugurée en juin 2013. Direct Energie en avait fait la promotion auprès du conseil régional de Bretagne et des élus de la communauté de communes du pays de Landivisiau, en y organisant des voyages.

La centrale de Pont-sur-Sambre (Nord), mise en service en 2009, placée sous procédure de sauvegarde début 2012. Elle était présentée comme un modèle du genre.

Notre Santé

La centrale émettrait environ 3 900 tonnes de CO2 par jour, soit l'équivalent des rejets de 700 000 voitures par jour (parcourant 40kms = moyenne française). De plus, elle rejeterait notamment des oxydes d'azote (NOx), du dioxyde de soufre (SO2) et des microparticules ayant un impact direct sur l'air que nous respirerons et donc sur notre santé à moyen et long terme (systèmes respiratoire et cardiovasculaire notamment).

800 millions d'euros de financement public sur 20 ans ?

Direct Energie, entreprise privée, recevrait 40 millions d'euros par an prélevés sur "la contribution au service public de l'électricité", qui est une taxe de plus sur vos factures d'électricité. Ces 40 millions d'euros d'argent public lui seraient versés que la centrale fonctionne ou non. Et ceci pour une durée de 20 ans, reconductible une fois soit 1.6 milliards d'euros. Votre argent servirait donc à enrichir (ou renflouer) une entreprise privée !

Où sont les centaines d'emplois prévus ?

Lors de l'annonce en avril 2013 de la fermeture saisonnière ou prolongée de la centrale à gaz de Montoir de Bretagne (435 MW - Loire Atlantique), cette centrale employait 28 salariés (Ouest France 12-04-2013). Donc très loin des chiffres annoncés à Landivisiau (422 MW) ! De plus, ces emplois sont très spécialisés (ingénieurs, contrôleurs techniques etc...) et ne pourraient concerner que quelques personnes de la région.

Ne pas jeter sur la voie publique

Dépendance énergétique :

La Bretagne ne gagnera pas en indépendance énergétique. En effet, 97 % du gaz servant à alimenter la centrale viendrait de la Russie ou du Maghreb. Nous ne sommes pas à l'abri des aléas politiques qui engendreraient un défaut d'approvisionnement.

Pour exemple, « *La Russie a conclu avec la Chine un énorme contrat d'approvisionnement gazier, évalué à 400 milliards de dollars, à l'heure où l'Europe s'inquiète des livraisons de Moscou sur fond de crise Ukrainienne.* » (L'internaute.com 21-05-2014).

Bilan électrique 2013 :

En France : la consommation d'électricité est stable, les énergies renouvelables montent en puissance, la France est très exportatrice, selon le bilan électrique 2013 publié le 27 janvier 2014 par RTE (Réseau de Transport d'Electricité)

En Bretagne : la consommation électrique 2013 = 21 246 Gwh (chiffres ERDF), soit une consommation inférieure au scénario le plus économe du «pacte» électrique breton de 2010, malgré un 1^{er} semestre 2013 froid et pluvieux, et l'arrivée de nouveaux consommateurs. Les chiffres du «pacte» pour justifier la construction d'une centrale électrique à gaz en Bretagne étaient largement surestimés !

Projet « BRETAGNE SUD » : Construction d'une canalisation de gaz de 111 KM entre Plumergat (56) et Pleyben (29)

Coût : environ 100 millions d'euros (source : avis AE n° 2014-22)

Financement : argent public

L'Autorité Environnementale* a rendu son avis le 14 mai 2014 sur le projet.

Cette canalisation n'aurait de raison d'être que si la centrale à cycle combiné gaz (CCCG) voyait le jour. Ce projet de canalisation suscite les interrogations et les réserves de l'Autorité Environnementale qui demande que la justification du projet soit mieux explicitée.

Nous sommes dans l'attente des avis concernant les 3 autres projets en lien avec la centrale : implantation, raccordements électrique et gazier.

*Instance du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), présidée par la ministre de l'environnement

Depuis le début, l'association dénonce l'inutilité de la centrale, l'impact sur la santé et l'environnement, les dépenses publiques concernant la centrale et les projets en lien avec celle-ci. Elle est POUR une transition énergétique ambitieuse qui mobilise les ressources propres à notre territoire et développe massivement l'emploi local. Elle vous invite à donner votre avis CONTRE le projet quand l'enquête d'utilité publique démarrera

Notre adresse : 4 impasse des écureuils – 29400 Landivisiau



Centrale à Gaz : C'est toujours NON !

Pourquoi nous sommes CONTRE ?

Site internet : <http://www.nonalacentrale-landivisiau.fr/>

Landivisiau, le 18 juin 2014

Fermeture provisoire des centrales de TOUL et de PONT-SUR-SAMBRE (Les Echos mai 2014)

Ces 2 centrales à cycle combiné gaz, propriété de l'électricien autrichien Verbund, sont à vendre depuis plusieurs mois, non rentables. Elles ont coûté plusieurs centaines de millions d'euros.

La centrale de Toul (Moselle), mise en service en décembre 2012, inaugurée en juin 2013. Direct Energie en avait fait la promotion auprès du conseil régional de Bretagne et des élus de la communauté de communes du pays de Landivisiau, en y organisant des voyages.

La centrale de Pont-sur-Sambre (Nord), mise en service en 2009, placée sous procédure de sauvegarde début 2012. Elle était présentée comme un modèle du genre.

Notre Santé

La centrale émettrait environ 3 900 tonnes de CO2 par jour, soit l'équivalent des rejets de 700 000 voitures par jour (parcourant 40kms = moyenne française). De plus, elle rejeterait notamment des oxydes d'azote (NOx), du dioxyde de soufre (SO2) et des microparticules ayant un impact direct sur l'air que nous respirerons et donc sur notre santé à moyen et long terme (systèmes respiratoire et cardiovasculaire notamment).

800 millions d'euros de financement public sur 20 ans ?

Direct Energie, entreprise privée, recevrait 40 millions d'euros par an prélevés sur "la contribution au service public de l'électricité", qui est une taxe de plus sur vos factures d'électricité. Ces 40 millions d'euros d'argent public lui seraient versés que la centrale fonctionne ou non. Et ceci pour une durée de 20 ans, reconductible une fois soit 1.6 milliards d'euros. Votre argent servirait donc à enrichir (ou renflouer) une entreprise privée !

Où sont les centaines d'emplois prévus ?

Lors de l'annonce en avril 2013 de la fermeture saisonnière ou prolongée de la centrale à gaz de Montoir de Bretagne (435 MW - Loire Atlantique), cette centrale employait 28 salariés (Ouest France 12-04-2013). Donc très loin des chiffres annoncés à Landivisiau (422 MW) ! De plus, ces emplois sont très spécialisés (ingénieurs, contrôleurs techniques etc...) et ne pourraient concerner que quelques personnes de la région.

Ne pas jeter sur la voie publique